Rapport d'activité 2014

Profitons de la force d'un réseau d'acteurs engagés

En Bref

L'essentiel en 2014 **2-3**

Le réseau d'adhérents **4**

L'Agenda 21 du Comité 21 **5**

Les ressources 2014 en chiffres **5**

Le Comité 21 en action **6**

- Responsabilité sociétale des entreprises 6
- Territoires durables 7
- Education au développement durable 8
- Le Comité 21 Pays de la Loire 9
- La prospective du Comité 21 10
- Le Comité d'experts national 10
- Le Club France Développement durable 11

Le Conseil d'administration **12**

Une équipe au service du développement durable **13**

// 3 questions à Gilles Berhault

Gilles Berhault, Président du Comité 21

Quels sont les faits marquants de l'année ?

2014 a été une année de contrastes et de paradoxes pour le développement durable et la responsabilité sociétale... A la fois décevante sur le plan global, avec de vrais reculs comme celui de l'écotaxe malgré une décision unanime de l'Assemblée nationale, ou encore l'augmentation de toutes les précarités, mais aussi enthousiasmante avec la multiplication des actions sur le plan local.

Trois aspects nous semblent marquer l'année :

Le premier est le développement d'une inclusion du développement durable plus effective dans les projets et les stratégies. Le Comité 21 observe en effet à travers ses 456 membres, la volonté d'agir très concrètement au service de territoires et d'une économie plus responsable, de mieux coopérer dans une logique multiacteurs, et ce, malgré les difficultés qui jalonnent le chemin.

Par ailleurs, nous nous réjouissons du grand intérêt qui s'est manifesté autour de notre projet relatif au dialogue avec les parties prenantes. Cela montre l'importance de cet exercice pour décloisonner nos organisations et favoriser les coopérations. Une pratique qui doit être mise en œuvre de façon urgente au sein du Conseil national de la transition écologique, ou encore la Plateforme nationale RSE, au risque de discréditer totalement ces instances malgré tout l'intérêt qu'elles présentent.

Enfin, nous avons observé la place croissante prise par les questions climatiques. Cela est dû à une augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes, à la publication du cinquième rapport du GIEC et bien sûr, pour les Français, à l'accueil à Paris de la 21ème Conférence des Parties des Nations Unies début décembre 2015. Le Comité 21 s'est saisi de cette problématique qui est une opportunité pour fédérer les acteurs et participer à l'accélération des changements en faveur d'une société plus sobre en carbone.

Cette prise de responsabilité très importante pour l'État, sensibilise et interpelle l'ensemble de la société française, au point que le climat a été proclamé « Grande cause nationale 2015 ».

Quelles sont les perspectives pour 2015 ?

En ce début 2015, nous pouvons nous réjouir que le président de la République ait conclu ses vœux en indiquant que les questions climatiques et environnementales sont une priorité d'État. Il confirme en cela les propos de Laurent Fabius, que nous avons reçu lors de l'un de nos événements, le 18 décembre dernier, affichant la détermination de l'Etat à obtenir un accord global. Les pays ont maintenant quelques mois pour définir et remettre leurs engagements. Mais les Etats ne peuvent seuls réussir le défi de limiter le réchauffement climatique à 2°C. C'est pour cela aussi que nous devons tous agir, que l'on soit entreprise, collectivité territoriale ou citoyen, pour directement contribuer. C'est à cette fin que nous animons le Club France Développement durable et que nous avons initié le dispositif de communication « Solutions COP21 » qui donnera à découvrir au Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015 des solutions à l'oeuvre. Elles existent. Nous en inventons tous depuis 20 ans. Nous devons maintenant les généraliser, et pour cela trouver aussi des solutions de financements, de compétences, d'acceptabilité.

Quelle est l'ambition du Comité 21 en perspective de son 21ème anniversaire ?

A la veille de son 21ème anniversaire, le Comité 21 fait évoluer son organisation afin d'être toujours plus utile et efficace, en premier lieu pour ses membres, mais aussi pour toute la société française. Ces orientations rénovées doivent nous permettre d'accueillir de nombreux nouveaux membres qui souhaitent bénéficier de la force du réseau et pourront valoriser leurs actions. Au nom de notre conseil d'administration, je remercie la directrice Catherine Decaux et toute l'équipe des salariés d'avoir pris le temps de cette restructuration.

Dans un an, nous fêterons les 21 ans du Comité français pour le développement durable. Ce moment festif aura lieu quelques mois après Paris Climat 2015 et l'adoption par l'ONU des « objectifs de développement durable ». Cela va être pour tous un moment important. Au delà du bilan de plus de 20 ans de travail multiacteurs en France, nous proposerons et débattrons d'une vision au 21ème siècle de la gouvernance multiacteurs, et de la capacité des modèles économiques et des territoires à changer d'échelle et généraliser les solutions.

// L'essentiel en 2014

Janvier Février Mars Avril Mai

14 janvier

Organisation, en partenariat avec l'Association nationale des Maires des stations classées et des communes touristiques d'une journée d'échanges entre régions, départements, agglos et communes touristiques sur le sujet « Faire du tourisme durable dans l'esprit de l'Agenda 21 ».

23 janvier

Premier « Coup de pouce » sur la gestion des déplacements organisé par le Comité 21 des Pays de la Loire. Ces rencontres thématiques, organisées en visioconférence à la demande des adhérents, consistent à mettre en relation un panel d'adhérents avec différents experts.

11 février

1ère journée de sensibilisation croisée sur « L'Agenda 21 expliqué aux entreprises, la RSE expliquée aux collectivités locales ».

27 février

800 participants pour la première journée régionale du développement durable et de la responsabilité sociétale à la Cité des Congrès à Nantes, organisée par le Conseil régional des Pays de la Loire en partenariat avec le Comité 21 !

13 mars

Rencontre-débat sur « Des élections municipales aux européennes : quels enjeux pour le développement durable ? » avec Stéphane Rozès, président de Cap et politologue, Bruno Jeanbart, directeur général adjoint chez OpinionWay, Amel Le Coz, co-fondateur du collectif Démocratie Ouverte, et Erwan Lecoeur, sociologue.

27 mars

L'Antenne Pays de la Loire organise le 3ème atelier du groupe d'accompagnement collectif associations sur les indicateurs.

11 avril

1ère formation de l'année « améliorer les synergies mécénat et RSE » en partenariat avec l'Admical.

25 avril

Rencontre-débat à l'occasion de la sortie du 5ème rapport du GIEC « Climat : les conclusions du cinquième rapport du GIEC » avec Hervé Le Treut, directeur de recherche au CNRS et en partenariat avec AEF.

30 avril

Lancement officiel de la publication de l'ouvrage « Agir ensemble pour des mobilités urbaines durables » (auteure : Elise Gaultier ; co-édition : Comité 21 – Victoires Editions) à l'occasion de la rencontre-débat avec Bruno Lechevin, président de l'ADEME sur « la transition énergétique dans l'impasse ? ».

Mai

Parution du Cahier n°1 des travaux de recherche 2013-2015 du Comité 21 « L'apport des démarches de développement durable à l'attractivité et à la prospérité des territoires ».

21 mai

« Comment impliquer les jeunes dans les Agenda 21 de territoire et scolaire ? » dans le cadre du rendez-vous du programme Education au développement durable.

Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

5 juin

Rencontre-débat avec Nicolas Hulot, envoyé spécial pour la planète et président de FNH, sur « Ne cédons pas au fatalisme ! ». Une rencontre-débat à regarder sur le site du Comité 21 !

11 juin

Rendez-vous de la responsabilité sociétale sur « la matérialité, décryptage d'un nouvel outil ».

De juin à septembre

Organisation par l'Antenne Pays de la Loire de cinq séminaires (un par département) pour aider les élus ligériens à s'engager dans une démarche de développement durable.

Invitation Les séminaires

Juillet

Lancement d'une consultation en ligne sur les Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes. Résultat : une cinquantaine d'organisations ont répondu !

9 septembre

Salle comble à l'AMF pour le 1er colloque des Rubans du développement durable « Les collectivités, moteurs de changement pour la transition écologique » !

18 septembre

Rencontre-débat Comité 21-Club France Développement durable avec Annick Girardin, secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, sur le thème « Climat et développement : l'agenda post-2015 » au CNRS.

17 octobre

Rencontre-débat Comité 21 - Club France Développement durable avec le CNRS sur « l'ingénierie écologique au service du climat ».

28 octobre

Rencontre-débat avec Jean Pisani Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective sur « La France dans dix ans ».

17 novembre

Animation par le Comité 21, membre permanent de la Plateforme RSE, de la plénière d'ouverture du colloque bilan « La RSE en Actes, vers un Plan National d'action pour la RSE ».

PLATEFORME RSE
Responsabilité sociétale des entreprises

18-19 novembre

Rendez-vous « Innovons ensemble pour des territoires durables » sur deux jours avec les programmes Territoires durables et Education au développement durable avec la participation d'une soixantaine d'acteurs.

1er au 12 décembre

Le Comité 21 et le Club France Développement durable à la COP20 à Lima au Pérou !

18 décembre

A un an de la COP21, 500 acteurs représentants d'institutions, d'entreprises, de collectivités, d'ONG et d'associations participent au Forum « Une feuille de route pour un agenda positif climat » avec Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international.

// Le réseau d'adhérents

En 2014, le Comité 21 compte 456 adhérents

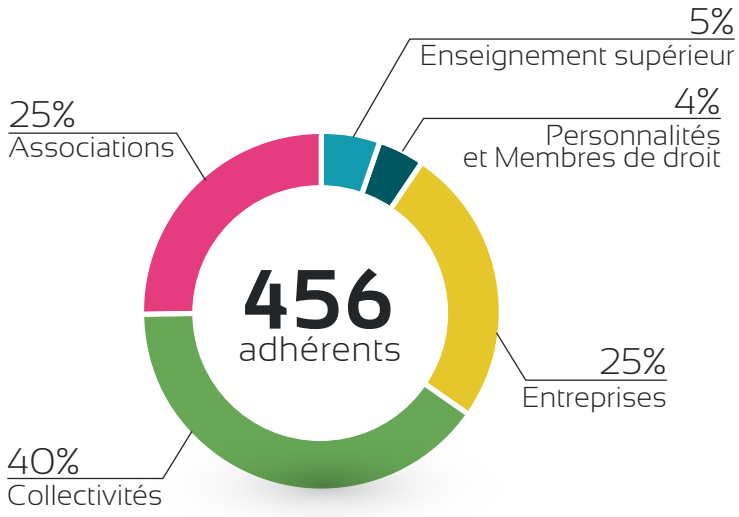

42 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année !

3 établissements d'enseignement, de formation et de recherche

- Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection
- Institut de Formation Santé de l'Ouest
- ISC Business School

16 entreprises :

- Chorus Consultants
- Cyclez
- Déca France
- Direction des Pays de la Loire du Groupe La Poste
- Ecolecta
- Effidi
- EGIS
- Les pieds sur terre
- Mobivia Groupe
- Nicomak
- RFF
- Semenia
- Toiles de l'ouest
- Valdélia
- Ventilairsec

15 collectivités territoriales, services de l'état et organismes rattachés

- AIMF Association internationale des maires francophones
- Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- Communauté de communes des Achards
- Communauté urbaine Nantes Métropole
- Conseil Général Lot-et-Garonne
- Mairie d'Ayen
- Mairie de Beaulieu-sous-la-Roche
- Mairie de Caudebec en Caux
- Mairie de Champtoceaux
- Mairie de La Chevrolière
- Mairie de La Flèche
- Mairie de Ligné
- Mairie de Vallet
- Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
- Parc Naturel Régional de Brière

8 associations

- Entreprises Pour l'Environnement (EPE)
- Famille Rurales fédération régionale Pays de la Loire
- Green cross
- Ligue Havraise Aide Personnes Handicapées
- Novabuild
- RESO
- UFOLEP 44
- Village vacances familles-VVF

// L'Agenda 21 du Comité 21

En 2010, le Comité 21 s'est engagé dans l'élaboration de son propre Agenda 21 en initiant un diagnostic partagé et un bilan carbone. Les enjeux principaux ainsi identifiés, le premier plan d'actions fut adopté à l'Assemblée générale 2011. Quelles sont les actions principales mises en œuvre depuis ?

Limiter les impacts environnementaux

- Réduction des consommations d'énergies par extinction des appareils électriques non-utilisés, des lumières dans les pièces non occupées et choix d'équipements plus économes
- Utilisation croissante de la visioconférence et incitation au covoiturage, à l'usage de transports collectifs ou du vélo
- Limitation des déchets générés (papier, vaisselle non jetable, don de matériel..)
- Recyclage de la très grande majorité des déchets générés

Améliorer la gouvernance

- Réalisation d'un audit sur la gouvernance par la junior entreprise de l'ESSEC
- Organisation annuelle d'un séminaire de travail entre administrateurs et salariés
- Elaboration d'une grille salariale
- Création d'un comité d'experts pour accompagner les prises de position et les travaux du Comité 21
- Appel au bénévolat de compétences
- Intervention d'un parrain sur la gestion associative dans le cadre de Paris Initiative Entreprise

Favoriser l'épanouissement et les solidarités

- Organisation de journées en lien avec des associations ou partenariats (Emmaüs, ADAPEI)
- Dons de matériel (télévision, magnétoscope) et de livres
- Organisation de journées conviviales en équipe deux fois par an et temps informels autour de petits-déjeuners ou de repas préparés par un voisin
- Formation aux gestes de premiers secours, mais aussi au bien-être au travail
- Sensibilisation de l'équipe aux risques professionnels

Les ressources 2014 en chiffres

Budget global de **1,05 million d'euros**

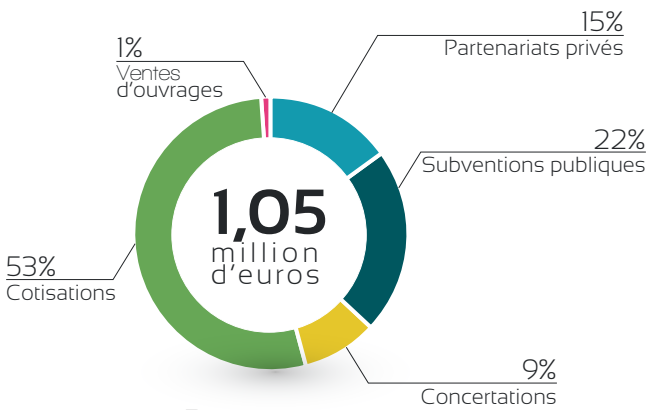

Recettes

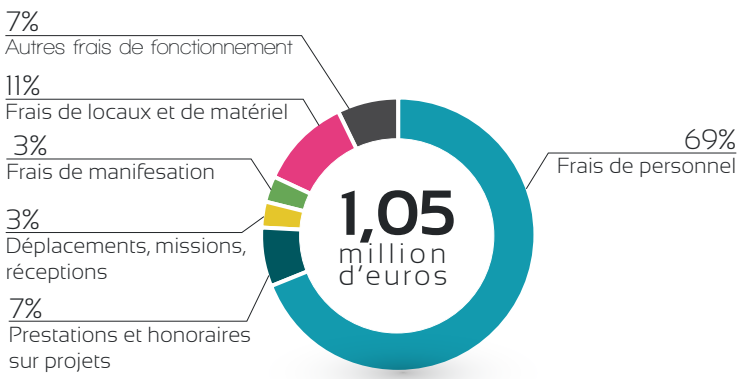

Dépenses

// Le Comité 21 en action en 2014

La responsabilité sociétale des entreprises - RSE

Cette année, le Programme RSE a renforcé son action avec la finalisation des Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes (avec le soutien de l'ADEME, du CGDD et de la Fondation de France), l'organisation de concertations et la dynamisation du réseau au travers de nombreux événements : Rendez-vous RSE, webinars, visite de site. Le Comité 21 travaille ainsi à l'appropriation et à la diffusion de la RSE, et plus largement de la RSO, auprès de ses parties prenantes. Ce travail a été récompensé par l'élection de l'association comme membre du bureau de la Plateforme RSE en tant que représentant du Pôle Experts.

Accompagner les adhérents

Pour dynamiser le réseau et mobiliser les membres autour des enjeux de RSE, le Comité 21 a organisé 4 Rendez-vous de la responsabilité sociétale, 2 webinars et 1 visite de site à Rungis rassemblant au total près de 200 adhérents. Les thématiques traitées ont été nombreuses : qualité de l'air intérieur, articulation entre dialogue social et sociétal, test de matérialité, ISR, transparence. Les outils présentés, compte rendus et fiches repères alimentent désormais la boite à outils du Comité 21. Une demi-journée d'échanges entre adhérents du collège entreprises a également fait remonter les forces et les difficultés communes rencontrées par les adhérents.

Développer nos expertises

Le dialogue parties prenantes : en 2014, le Comité 21 a élargi le travail de rédaction d'un texte commun sur le dialogue parties prenantes. Au total, près de 80 organisations (entreprises, ONG, cabinets de conseil) ont contribué à la rédaction de deux documents : les Principes directeurs et le Guide méthodologique pour un dialogue constructif avec les parties prenantes. Le premier texte a été soumis à une consultation en ligne durant l'été. Ces outils seront officiellement lancés lors d'une cérémonie de signature, le mardi 13 janvier 2015 matin. Par leur portée universelle, les Principes directeurs ont vocation à promouvoir l'intégration des démarches de dialogue dans les processus de gouvernance et de management de toute organisation. Le dialogue avec les parties prenantes est présenté comme un levier créateur de liens, d'innovation et de valeur ajoutée dans une société qui doit faire davantage place à l'écoute et la co-construction. Le Comité 21 a par ailleurs poursuivi le travail mené dans le cadre des concertations parties prenantes de Sanofi en France (2 sessions plénières et 2 ateliers sur la rémunération et l'accès aux soins) et Mobivia Groupe (1 session plénière).

L'appropriation et la diffusion de la RSE

En partenariat avec ADMICAL, le Comité 21 a organisé plusieurs sessions de formation à destination des responsables de Fondation ou de direction développement durable sur l'articulation entre mécénat et RSE. De nombreuses interventions auprès de collectivités (Conseil régional de Basse Normandie), écoles (SupAgro Montpellier, EM Lyon, ISC) ou dans le cadre de salons tels que Produrable (Entreprises et collectivités, comment créer ensemble de la valeur pour un territoire durable ?) ont contribué à diffuser les enjeux de la responsabilité sociétale. Le travail mené conjointement avec le Programme Territoires durables dans l'organisation et l'animation de sessions de sensibilisation autour de l'articulation des démarches type Agenda 21, Plan Climat et des démarches de RSE s'inscrit également pleinement dans cette logique.

Chiffres clés

50
participants en moyenne à chacun des rendez-vous de la responsabilité sociétale et du dialogue parties prenantes

80
organisations impliquées dans la rédaction collective des Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes.

30
rapports analysés pour l'Info 21 Spécial reporting

4
fiches repères sur les thématiques des rendez vous RSE : articulation entre dialogue social et dialogue sociétal, l'analyse de matérialité, la qualité de l'air et la transparence.

1
1 visite sur le site de tri du MIN de Rungis

Les Territoires durables

Activement impliqué dans les deux grands colloques nationaux de 2014 sur les Plans climat énergie territoire (30 septembre et 1er octobre) et les Agenda 21 (4 décembre), ainsi que dans la Conférence environnementale et la préfiguration de l'Institut pour la ville durable, le programme Territoires durables soutient au quotidien les collectivités locales sur ces sujets, et se tourne vers les autres acteurs pour encourager leur action en faveur du développement local durable.

Soutenir la mise en place d'Agenda 21 et de PCET partenariaux

En 2014, il s'est employé à faciliter le dialogue et l'action commune entre les collectivités et les entreprises, avec l'animation de trois journées de sensibilisation « L'Agenda 21 expliqué aux entreprises, la RSE expliquée aux collectivités » (en partenariat avec le programme RSE) et des interventions sur les Agenda 21 auprès de la MACIF et de France Business School. Le programme Territoires durables s'est également tourné vers les associations et les jeunes, à travers le Rendez-vous Agenda 21 « Impliquer la société civile dans les Agenda 21 et autour des sujets de la conférence environnementale » ; mais aussi les établissements publics et établissements d'enseignement supérieur, avec la présentation des Agenda 21 auprès de la Caisse nationale des affaires familiales et du réseau Campus responsables.

Aider l'amélioration continue des rapports de développement durable

Le programme a accentué son accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur rapport annuel de développement durable, avec l'organisation d'une première revue par les pairs entre 12 collectivités pour échanger critiques constructives et recommandations. A la suite d'une audition par la Plateforme RSE en mai 2014 et de la lecture de 42 rapports, il a publié une note d'analyse et de recommandations pour favoriser l'amélioration continue dans leur élaboration et leur présentation (à télécharger sur www.comite21.org).

Partager les innovations

Sur la base des innovations identifiées dans les rapports, les programmes Territoires durables et Education au développement durable ont co-organisé deux journées de rencontres intitulées « Innovons ensemble pour des territoires durables ». Les innovations partenariales présentées ont été compilées dans un cahier des innovations qui compose le premier agenda des solutions des adhérents du Comité 21 en vue de la COP21.

Quelques mois avant sa participation à la préfiguration de l'Institut pour la ville durable, le Comité 21 a publié l'ouvrage « Du quartier au territoire, agir ensemble pour des mobilités urbaines durables » (auteur : Elise Gaultier ; co-édition Comité 21 – Victoires Editions) dans lequel sont valorisées les initiatives des collectivités, entreprises, associations adhérentes en matière de mobilité.

Relayer les dynamiques nationales

Enfin, le Comité 21 est un relais d'information et un acteur des dynamiques nationales impulsées par l'Etat et l'ADEME. Sur le sujet des Agenda 21 locaux, il a été auditionné par la Cour des comptes sur la politique nationale en faveur des Agenda 21 locaux, a contribué au dernier Cahier de l'Observatoire national Agenda 21 « Investir, produire, épargner ensemble : les territoires relèvent le défi », et a participé à la préparation du colloque national du 4 décembre dans le cadre du Comité national Agenda 21 via les groupes de travail sur la refonte de l'appel à reconnaissance, sur l'économie territoriale durable, et sur la formation des élus. Lors du colloque national sur les PCET, il a organisé l'atelier de formation « Les élus face aux changements climatiques : comprendre, anticiper, agir ».

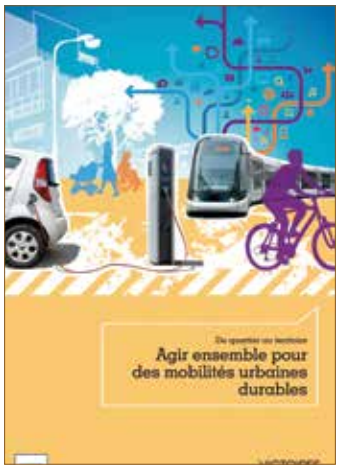

Chiffres clés

1027

Agenda 21 locaux en France, selon le recensement du site www.agenda21france.org au 1er décembre 2014

42

rapports annuels de développement durable des collectivités locales valorisés dans l'Infos 21 d'octobre

200

participants aux deux Rendez-vous Agenda 21 et aux rencontres « Innovons ensemble pour des territoires durables »

L'éducation au développement durable

Après presque 10 ans de retours d'expérience, le programme EDD a souhaité consolider son expertise méthodologique en créant une boite à outils « Agenda 21 scolaire » réunissant les ressources indispensables pour la mise en œuvre de démarche de développement durable, de l'école au campus. Les rendez-vous 2014 ont été consacrés à l'implication des jeunes dans leurs établissements scolaires et d'enseignement supérieur et leur territoire. L'Education au développement durable reste donc un axe majeur de l'activité du Comité 21.

Le Comité 21 facilite la mise en œuvre des démarches de développement durable, de l'école au campus

En s'appuyant sur ses différents travaux Agenda 21 scolaire élaborés depuis 2005 (guide méthodologique, argumentaire pour les décideurs, répertoire des accompagnateurs et formateurs associatifs, etc.), le Comité 21 a lancé en février 2014 une boîte à outils* (www.agenda21france.org -> Agenda 21 scolaires) qui rassemble près de 250 ressources utiles et pratiques pour mener à bien les démarches globales Agenda 21 scolaire. En accès libre, elle s'adresse plus particulièrement aux chefs d'établissement, enseignants, inspecteurs académiques, chargés de mission, parents d'élève, élèves, etc. Il suffit de se référer à l'étape qui correspond à votre degré d'avancement de sa démarche pour retrouver les outils les plus pertinents sélectionnés par le Comité 21. Cet outil peut être enrichi par tous !

LA BOÎTE À OUTILS
Agenda 21 scolaires

Le Comité 21 incite les acteurs à participer à l'éducation au développement durable

Deux Rendez-vous ont été organisés afin de valoriser l'implication des jeunes et des campus comme « force vive » sur leur territoire. Le premier, organisé le 21 mai 2014, était en visio-conférence Paris-Nantes-Montpellier afin d'échanger autour de l'implication des jeunes dans la vie locale et les démarches de développement durable. Le constat a été que le passage à l'acte est encore loin d'être une réalité pour les jeunes générations. Pourtant ces jeunes sont de véritables partenaires des collectivités territoriales et des associations, et souhaitent s'impliquer de plus en plus dans la vie de leurs territoires. Ce rendez-vous proposait d'identifier les freins et leviers et les recommandations pour faciliter leur implication dans les territoires avec l'Anacej, la Communauté urbaine de Bordeaux, les Mediaterres et surtout la participation de jeunes. Le 19 novembre, le rendez-vous était organisé en partenariat avec Campus responsables, partenaire du Comité 21 depuis la création de son programme Éducation au développement durable en 2005, et en visio-conférence avec la Délégation Pays de la Loire. Il a mis en évidence par l'exemple que les campus, les étudiants et la recherche sont des facteurs d'innovation au service de leur territoire avec la participation de la Salle Beauvais, de l'EME, d'Open Odyssée, et de l'IRD2.

Pour finir, en tant que membre de l'Espace national de concertation pour l'EEDD et dans la perspective de la conférence Paris climat 2015, le Comité 21 a participé au groupe de travail « Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) et lutte contre le dérèglement climatique » afin d'élaborer un document de valorisation d'initiatives EEDD.

* Les boites à outils RSE et Agenda 21 de territoires sont réservées aux adhérents du Comité 21

Chiffres clés

65 participants aux RV EDD 2014

250 ressources dans la boîte à outils Agenda 21 scolaire

Le Comité 21 Pays de la Loire

Si on connait la région des Pays de la Loire pour la diversité de ses paysages, ses stations balnéaires et les châteaux classés au patrimoine de l'humanité, on oublie qu'il s'agit également d'un véritable laboratoire sur le développement durable. Cette dynamique, largement incarnée par l'action du Comité 21 en région, démontre que la responsabilité sociétale offre de formidables leviers pour innover et créer de nouvelles richesses. En 2014, l'association a créé de nouveaux dispositifs pour accompagner les entreprises, les collectivités locales et les associations dans les mutations qui s'imposent.

Des formations pour les nouvelles équipes municipales

Cinq séminaires, à destination des élus municipaux, ont été organisés sur la région des Pays de la Loire. Près de 300 élus ont bénéficié des conseils avisés du Comité 21 : protection de la biodiversité, réduction des émissions de gaz à effet de serre, éducation des plus jeunes au développement durable, agriculture respectueuse de l'environnement, soutien à l'économie environnementale et sociale, etc. De nombreuses thématiques ont été abordées. Pour continuer les échanges et répondre aux attentes des participants, un groupe de travail pérenne a été mis en place sur les Agenda 21.

We Work RSE

En 2014, le Comité 21 a mis en place un dispositif d'incubation original, baptisé « We work RSE », pour faire vivre la dynamique des entreprises ligériennes sur le développement durable. Tous les deux mois, une vingtaine d'entreprises se réunissent pour échanger sur les pratiques de la RSE. Par ailleurs, cinq visites d'entreprises ont été organisées pour aborder le développement durable de façon concrète, sous l'angle de l'innovation et de la prospérité économique. En novembre, les adhérents du Comité 21 se sont également réunis pour débattre du lien entre la RSE et l'ESS.

Une journée régionale de développement durable

800 personnes se sont données rendez-vous à la Cité des Congrès de Nantes, en avril 2014, pour participer à la première journée régionale du développement durable et de la responsabilité sociétale. Cet événement, organisé par le Comité 21 et la région des Pays de la Loire, avait pour objectif de mobiliser la communauté ligérienne autour d'une vision prospective et partagée du territoire, d'élaborer des solutions communes et de mettre en place un système d'évaluation lisible et pédagogique sur le développement durable. Les débats ont abouti à la création d'un nouveau contrat social sur le territoire : la charte régionale de développement durable.

Chiffres clés

1600

C'est le nombre de participants mobilisés sur les évènements du Comité 21 en Pays de la Loire

+23

nouveaux adhérents régionaux

1

charte régionale de développement durable, outil de dialogue entre l'ensemble des acteurs du territoire

La prospective au Comité 21

Le projet « Prospective » a vocation à s'interroger sur la possible contribution des réseaux de développement durable au changement de modèle nécessaire pour répondre à la crise systémique actuelle. Afin de préciser les recommandations qui en sont issues, et en complément de l'illustration par les « bonnes pratiques », sont conjointement menés des travaux relatifs à l'évaluation, à la fois qualitative et quantitative, des démarches de développement durable. Ceux-ci sont soutenus par la Caisse des Dépôts et l'ADEME.

Deux Cahiers de Recherche sont désormais disponibles sur le site du Comité 21. Le Cahier n°1 « L'apport des démarches de développement durable à l'attractivité et à la prospérité des territoires » s'attache à montrer que les démarches soutenables sont porteuses d'opportunités dans un contexte de crise. Quant au Cahier n°2, « Changer de modèle », il prolonge la réflexion en l'intégrant à l'agenda politique des institutions en charge de la promotion du développement durable. Dans la continuité, un troisième cahier, qui précisera les éléments d'une évaluation qualitative, est à paraître.

Concernant l'approche quantitative, un travail analytique en attente de publication a été mené et a permis de requalifier les démarches de développement pour les rendre appréhendables par les sciences économiques.

En définitive, c'est donc la « valeur économique totale » des démarches de soutenabilité (c'est-à-dire une valeur tenant compte de ses aspects sociétaux et environnementaux) que ce programme continue de rechercher. Ce travail de recherche est mené dans le cadre d'une thèse.

Chiffres clés

1

Administration d'un questionnaire aux adhérents concernant l'évaluation qualitative des démarches

2

Publications de Cahiers de prospective

Le comité d'experts national

Pour renforcer son action et accompagner les travaux de prospective conduits sur la période 2013-2015, le Comité 21 s'appuie sur un groupe d'experts pluridisciplinaires. Il est composé des quinze personnalités suivantes : Bettina Laville (fondatrice du Comité 21), Luc Balleroy, Ronan Dantec, Carine Dartiguepeyrou, Pierre Ducret, Cynthia Fleury, Erwan Lecoeur, Corinne Lepage, Raphaël Ménard, François Moisan, Michèle Pappalardo, Bertrand Pancher, Guillaume Sainteny, Ronan Uhel et Raymond Van Ermen.

Le Club France Développement durable

Le Club France Développement durable a amplifié la dynamique engagée en 2013 pour mobiliser les organisations de la société civile française sur les enjeux internationaux du développement durable et plus spécifiquement les impliquer dans la préparation de la COP21. L'objectif de 2014 : mobiliser et faire contribuer les acteurs non étatiques à la lutte contre le dérèglement climatique. Rejoint mois après mois par de nouveaux membres, le Club France fédère aujourd'hui 80 réseaux issus des collectivités territoriales, des entreprises, des ONG/associations et du monde académique.

Tout au long de l'année 2014, trois thématiques ont été développées

Sensibilisation et mobilisation : ce groupe de travail a abouti à l'élaboration de deux documents pédagogiques, destinés à tous les acteurs, l'un sur les enjeux que recouvrent la COP 21, l'autre sur la responsabilité de chacun dans les changements climatiques actuels et l'évolution des modèles à l'œuvre pour inverser la tendance.

Plaidoyer et prises de position : les membres ont rédigé un Manifeste collégial reprenant l'ensemble des engagements qu'ils sont prêts à mettre en œuvre pour agir en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les attentes que les membres formulent auprès des Nations Unies, de ses Etats-membres, de l'Union Européenne et de la France pour être mieux écoutés et pris en compte dans les négociations internationales sur le climat. Il a été transformé en lettre ouverte remise au Président de la République à l'occasion de son déplacement à New-York en septembre 2014 pour le Sommet de Ban Ki Moon sur le Climat.

Solutions et initiatives : un important travail de repérage des initiatives prises ou projetées par les différents réseaux a été effectué au niveau de l'ensemble des membres. Il a abouti au développement du projet phare du Club France Développement durable : la création du dispositif Solutions COP21.

Lancé officiellement le 9 juillet au Conseil économique, social et environnemental, le dispositif Solutions COP21 vise à donner à voir les solutions concrètes pour le climat. Structuré en 4 volets, il est opérationnel dès 2014 et ce jusqu'à la COP21 en décembre 2015 et propose de : partager leurs solutions Climat sur la plateforme web ; organiser des visites en région pour découvrir les solutions in situ ; être présent sur le site de la COP21, au Bourget ; s'exposer au Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015. Dans l'esprit des expositions universelles, il s'agira de donner à voir au grand public la société post carbone de demain.

Le Club France s'est également doté d'un Comité d'orientations scientifiques pour accompagner ses travaux, présidé par Bettina Laville.

Les moments forts du Club France en 2014 !

Dans un objectif d'internationalisation des enjeux et des coopérations, une importante réunion a été organisée en juin au Comité des Régions à Bruxelles pour faire dialoguer les réseaux français et les réseaux européens qui œuvrent à la préparation de la COP21.

Trois réunions plénières ont ponctué l'année en mars, juillet et octobre. La dernière réunion s'est tenue au Conseil général de Seine Saint Denis, soit le territoire où aura lieu la COP21 et a fédéré une centaine de participants.

Gilles Berhault, Bettina Laville et Sarah Schönfeld étaient présents à la COP20 de Lima au Pérou où ils ont notamment animé un side-event introduit par le Directeur Climat du Ministère de l'Environnement péruvien. A cette occasion, CGLU, GDF Suez et le Conseil général Seine Saint Denis ont prouvé que l'on ne pourra relever le défi du dérèglement climatique que par les alliances multi-acteurs.

Plusieurs rencontres débats ont été organisées dans le cadre du Club France. Elles ont permis d'échanger en avril avec Bruno Léchevin, président de l'ADEME, en juin avec Nicolas Hulot, envoyé spécial pour la protection de la planète et en septembre, avec Annick Girardin, Secrétaire d'Etat au Développement. Le 18 décembre, soit quelques jours après la fin de la COP20, le Club France Développement durable et toute l'équipe du Comité 21 ont organisé un des événements les plus importants de l'année 2014 : le Forum « Une feuille de route pour un agenda positif climat ! » en présence de Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international. Au Palais Brongniart, 500 participants étaient présents pour une matinée consacrée à dresser le bilan de la dernière conférence des Parties sur le climat et présenter les priorités de la présidence française de la COP21.

Chiffre clé

80

réseaux membres du Club France

// Le conseil d'administration...

Présidentes fondatrices

Huguette Bouchardeau, Bettina Laville, Simone Veil

Président d'honneur

François Gourdon

Président du Conseil d'administration

Gilles Berhault [1]

Entreprises et fédérations professionnelles

Air Sûr *

Eco-Emballages **

La Poste **

RC2C ***

Saint-Gobain Isover ****

VINCI ***

Associations et fondations

Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE) *

Forum pour l'investissement responsable (FIR) *

Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charente (Ifrée) **

Progrès et Environnement **

Union nationale des centres permanents d'initiatives à l'environnement (UNCPIE) *

WWF ***

Collectivités territoriales, services de l'Etat et organismes rattachés

Région Pays-de-la-Loire **

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur***

Ville de Chalon-sur-Saône *

Ville de Clermont-Ferrand **

Ville de Enghien-les-Bains ****

Ville de Rueil Malmaison ***

Etablissements d'enseignement, de formation et de recherche

ESCP **

Ecole des Mines de Nantes **

Fondation UVED ***

Kedge Business School***

Victoires Editions * [2]

Membres de droit

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Personnalités

Gilles Berhault

Bettina Laville

Frederic Tsitsonis

Raymond Van Ermen

(1) Elu par le Conseil d'administration du 30 juin 2010 et celui du 10 avril 2014
(2) Administrateurs restant dans leur collège d'élection jusqu'à la fin de leur mandat : Assemblée générale du 23/05/2013
* Administrateurs élus par l'Assemblée générale du 3/04/2012
** Administrateurs élus par l'Assemblée générale du 23/05/2013
*** Administrateurs élus par l'Assemblée générale du 10/04/2014
* Administrateurs élus pour un an

// ... et une équipe au service du développement durable !

Gilles Berhault
Président

Catherine Decaux
Directrice générale

Antoine Charlot
Directeur général adjoint
Délégué régional en Pays de loire

Programme Responsabilité sociétale des entreprises RSE

Articulation des démarches développement durable
Reporting
Dialogue avec les parties prenantes
Mécenat et RSE
Marketing reponsable

Isabelle Boudard
Responsable du programme RSE

Elise Attal
Chargée de mission Dialogue des parties prenantes

Programme Territoires durables

Plan Climat territoriaux
Rapports développement durable
Animations territoriales
Ville durable
Agenda 21

Elise Gaultier
Responsable du programme Territoires durables

Programme Education du développement durable et pôle communication

Plan Vert
Agenda 21 scolaire
Animation du réseau
Education au développement durable
Communication

Christine Delhaye
Responsable communication éducation au développement durable

Club France Développement durable

CC NUCC
Union Européenne
Négociations climatiques
Nations-Unies
COP21

Sarah Schönfeld
Chargée de mission Europe et International
Coordinatrice du Club France DD

Prospective

Démarche de développement durable
Evaluation économique
Valeur économique totale
Attractivité et prospérité des territoires
Soutenabilité

Georges Ribière
Chargé de mission prospective

Quentin Dechezleprêtre
Doctorant Chargé de mission prospective

Pôle administratif et financier

Partenariats
Agenda 21 associatif
Achats responsables du Comité 21
Gouvernance du Comité 21

Anne Page
Responsable des affaires administratives et financières

Placide Nonguierna
Assistant administratif / Chargé de santé-sécurité au travail

Claire Sehier
Assistante de direction, Responsable des relations avec les adhérents

Antenne Comité 21 Pays de la Loire

Agenda 21
Accompagnement collectif
Responsabilité sociétale des associations

Yoann Chagnaud
Chargé de mission

Responsabilité sociétale des entreprises
Education au développement durable
Communication

Camille Piet
Chargée de communication

Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook !
Téléphone : 01 55 34 75 21
www.comite21.org
www.paysdelaloire.comite21.org
www.agenda21france.org
http://clubfrancedeveloppementdurable.com/
http://www.rubansdudeveloppementdurable.com/

Réalisation : [id-pop]